



PLAN STRATÉGIQUE 2017-2022

En cohérence avec la mission de l'organisation,
le Plan stratégique 2017-2022 est disponible en version PDF
uniquement.

Bureau de Québec

300, rue Saint-Paul
Bureau 411
Québec (Québec) G1K 7R1
Téléphone : 418 643-0394

Ligne INFO-RECYC

1 800 807-0678 (sans frais)
514 351-7835 (région de Montréal)

RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca
info@RECYC-QUEBEC.gouv.qc.ca
Sans frais : 1 866 523-8290

Bureau de Montréal

141, avenue du Président-Kennedy
8e étage
Montréal (Québec) H2X 1Y4
Téléphone : 514 352-5002

ISBN 978-2-550-85799-0 PDF

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives Canada, 2020

© RECYC-QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU MINISTRE.....	i
MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	ii
MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE	iii
Profil de la société.....	iv
Mission.....	iv
Vision	iv
Valeurs	iv
Chiffres clés	v
Liste des acronymes et des abréviations.....	vi
ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT	1
Contexte externe.....	1
Contexte interne.....	5
CHOIX STRATÉGIQUES.....	7
Enjeu stratégique 1	7
Enjeu stratégique 2	11
Enjeu stratégique 3	13
Enjeu stratégique 4	15
TABLEAU SYNOPTIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE 2017-2022	20

MESSAGE DU MINISTRE

« Je suis heureux de m'associer à l'équipe de direction et à l'ensemble du personnel de RECYC-QUÉBEC dans l'atteinte des ambitieux objectifs soutenus par ce plan stratégique. »



À titre de ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, je suis très heureux de pouvoir compter sur l'appui et l'expertise de RECYC-QUÉBEC, une société d'État pleinement mobilisée et engagée dans la réalisation de sa mission.

Dans le contexte actuel, alors que notre gouvernement souhaite favoriser l'essor d'une société moderne plus sobre en carbone et propulsée par une énergie propre, la raison d'être et la pertinence de RECYC-QUÉBEC prennent tout leur sens, comme le démontre le Plan stratégique 2017–2022 de la Société.

Cohérent et bien ciblé, ce plan correspond aux objectifs du gouvernement en matière d'environnement et de lutte contre les changements climatiques.

Je suis confiant que ce plan vient appuyer le rôle élargi de la société d'État découlant de la modernisation de la Loi sur la qualité de l'environnement. Ce rôle, encore plus important vient appuyer l'ensemble de nos efforts dans l'application de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.

Dans le cadre de son plan stratégique, ce mandat s'exprime clairement dans ses grandes orientations, ses objectifs précis et ses cibles concrètes et quantifiables. Chacune des actions contenues dans ce plan permet assurément à RECYC-QUÉBEC d'ancrer sa position de référence pour tout ce qui touche la gestion responsable des matières résiduelles au Québec. À ce titre, elle s'assure également, dans la lutte contre les changements climatiques, que l'ensemble de ses activités et celles de ses partenaires participent à la réduction des gaz à effet de serre.

Je suis convaincu que les efforts soutenus de RECYC-QUÉBEC et de ses partenaires contribueront grandement à l'atteinte des objectifs que s'est fixés le gouvernement du Québec. J'en profite d'ailleurs pour remercier l'équipe de direction et l'ensemble du personnel de RECYC-QUÉBEC, qui assurent chaque jour une présence active auprès des intervenants en gestion des matières résiduelles afin de bâtir collectivement une société à la fois plus riche, plus verte et plus responsable.

Je souhaite à tous le plus grand succès dans l'atteinte de vos objectifs.



Benoit Charette

Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

« La perspective de l'économie circulaire et de la lutte contre les changements climatiques fait partie intrinsèque de tous ses engagements. »



Depuis la création de RECYC-QUÉBEC en 1990, la gestion des matières résiduelles (GMR) a pris une formidable ampleur. En quelques décennies, le champ d'action de la société d'État et son expertise n'ont cessé d'évoluer et de s'étendre. Ainsi, la perspective de l'économie circulaire et de la lutte contre les changements climatiques fait partie intrinsèque de tous ses engagements, tout comme la réduction à la source. L'adoption par l'Assemblée nationale du projet de loi no 102 en est la preuve concrète puisqu'elle donne à RECYC-QUÉBEC les coudées franches. En plus de donner à la société d'État plus de responsabilités, la nouvelle Loi précise que :

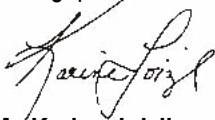
- Le ministre pourra donner tout mandat à RECYC-QUÉBEC;
- RECYC-QUÉBEC élaborera tous les plans d'action et programmes de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles;
- RECYC-QUÉBEC devient le guichet unique pour les municipalités, notamment pour l'approbation des plans de gestion des matières résiduelles (PGMR) et de tout autre programme.

D'ailleurs, les changements apportés à la Loi sur la qualité de l'environnement étaient discutés au même moment où la société d'État menait ses réflexions entourant le présent plan stratégique, ce qui lui a permis de mieux définir ses grandes orientations et de cibler les actions les plus porteuses pour l'avenir de la GMR au Québec.

Dans cette volonté de poursuivre sur cette lancée, nous devons nous assurer que les volets économique, environnemental et social de la GMR se concrétisent dans une vision moderne. Voilà pourquoi nous mettons tout en œuvre pour prévenir la production et la consommation de matières et pour que les matières résiduelles constituent plus que jamais un tremplin dynamique et incontournable de la création de nouvelles entreprises, de la relance et du développement d'organisations déjà actives, d'investissements, d'innovations, de nouveaux emplois, et plus encore.

En ce sens, le Plan stratégique 2017-2022 de RECYC-QUÉBEC positionne donc la société d'État de façon à lui permettre de réaliser pleinement ses ambitions et traduit de façon claire le rôle fédérateur qui lui incombe.

C'est donc avec une très grande fierté que je vous invite à prendre connaissance du nouveau plan stratégique de RECYC-QUÉBEC.



M^e Karine Joizil

Présidente du conseil d'administration

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

« Notre itinéraire est précis et ambitieux, mais réalisable si nous travaillons tous ensemble. »

Dans la foulée de ma nomination par le Conseil des ministres au poste de présidente-directrice générale de RECYC-QUÉBEC, je m'estime privilégiée de présenter le Plan stratégique 2017-2022 de la Société, un document phare pour l'organisation.

Les différents éléments de ce plan s'inscrivent dans la continuité de tout le travail effectué par l'équipe de RECYC-QUÉBEC, année après année. Ils sont aussi le résultat concret d'un processus cohérent et concerté afin de déterminer les actions prioritaires à entreprendre au cours des prochaines années.



Cinq orientations stratégiques ont été retenues pour 2017–2022. Elles visent la réduction de l'enfouissement des matières organiques, la récupération des matières recyclables des industries, commerces et institutions (ICI), le recyclage des contenants de boissons, le rôle de référence de RECYC-QUÉBEC auprès de ses clientèles et l'optimisation de sa visibilité.

Pour chaque grande orientation, les objectifs, les indicateurs et les cibles à atteindre sont présentés. Notre itinéraire est précis et ambitieux, mais réalisable si nous travaillons tous ensemble.

De plus, le présent plan contribue à plusieurs objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015–2020. RECYC-QUÉBEC démontre ainsi son apport à l'atteinte des objectifs gouvernementaux de développement durable au-delà des engagements pris dans le cadre de son plan d'action de développement durable 2016–2020 et de la poursuite de ses activités courantes.

RECYC-QUÉBEC a toujours su jouer brillamment son rôle de rassembleur auprès des différents intervenants de la chaîne de valeurs de la gestion des matières résiduelles. Avec ce nouveau plan stratégique, nous serons encore plus présents et pourrons démontrer concrètement tout notre savoir-faire.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sonia Gagné', with a long horizontal flourish extending to the right.

Sonia Gagné
Présidente-directrice générale

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Mission

Amener le Québec à réduire, réutiliser, recycler et valoriser les matières résiduelles dans une perspective d'économie circulaire et de lutte contre les changements climatiques.

Vision

Devenir un partenaire déterminant d'un Québec sans gaspillage.

Valeurs

Au sein de RECYC-QUÉBEC, 5 valeurs, liées à la mission, se trouvent au cœur de la démarche éthique. Elles guident chacune des actions et encadrent la prise de décisions au quotidien.

Respect

Accorder une considération à une personne ou une organisation en raison de sa valeur morale ou sociale avec le souci de ne pas lui porter atteinte.

Intégrité

Comportement d'une honnêteté sans compromis adopté dans l'intérêt de la mission d'une organisation.

Collaboration

Action de travailler ensemble pour atteindre un objectif commun.

Responsabilité

Nécessité morale et intellectuelle de faire et de répondre de ses devoirs et ses engagements.

Équité

Traitement juste et impartial à l'égard des personnes et des partenaires afin d'offrir une égalité des chances pour tous.

Chiffres clés

Chiffres clés	Description
75	Employés de RECYC-QUÉBEC, répartis dans ses bureaux de Montréal et de Québec
800	Partenaires issus des secteurs de la récupération, du tri, du recyclage et de la mise en valeur
14	Programmes et appels de propositions lancés depuis 2011
50 M\$	Investis depuis 2011 dans plus de 1 300 projets
11 000	Points de récupération gratuits couverts par le programme de gestion des pneus hors d'usage
8 millions	Pneus hors d'usage récupérés annuellement
3	Programmes opérationnels gérés par RECYC-QUÉBEC : consigne, pneus, régime de compensation pour les services municipaux de collecte sélective
12	Programmes de responsabilité élargie des producteurs (REP) encadrés par RECYC-QUÉBEC

Liste des acronymes et des abréviations

3RV – Réduction à la source, réemploi, recyclage, valorisation

CRD – Construction, rénovation et démolition

CRU – Contenant à remplissage unique

GES – Gaz à effet de serre

GMR – Gestion des matières résiduelles

ICI – Industries, commerces et institutions

IOR+ – Ici on recycle +

ISÉ – Information, sensibilisation et éducation

MEI – Ministère de l'Économie et de l'Innovation

MO – Matières organiques

MRF – Matières résiduelles fertilisantes

PGMR – Plan de gestion des matières résiduelles

REP – Responsabilité élargie des producteurs

ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT

Contexte externe

Depuis plusieurs années, les marchés pour la vente des produits issus des centres de tri des matières recyclables sont en mouvance. La récente décision de la Chine de resserrer considérablement et rapidement ses critères de qualité est venue déstabiliser le marché mondial des matières recyclées, le Québec n'y faisant pas exception.

Les effets de la fermeture des marchés chinois se sont fait sentir chez l'ensemble des centres de tri québécois, alors que les prix des matières ont chuté, principalement ceux du papier mixte, du plastique mixte et des sacs et pellicules. Du coup, cette situation a eu un effet direct sur la viabilité financière de certains centres de tri.

Des actions concrètes ont été menées pour appuyer l'industrie dans ce contexte, notamment afin d'améliorer la qualité et la quantité des matières, tout en favorisant les débouchés à forte valeur ajoutée et un meilleur arrimage entre les centres de tri et les entreprises de valorisation québécoises. Depuis dix ans, ce sont plus de 25 millions \$ qui ont été investis dans les centres de tri du Québec.

Tout comme les matières recyclables, les matières organiques représentent également un secteur prioritaire considérant l'objectif gouvernemental visant la réduction de leur élimination. Bien que le taux de récupération de ces dernières soit en constante progression, les résultats demeurent toujours bien inférieurs à l'objectif de 60 % fixé par la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles.

Le plus grand défi dans la gestion de ces matières reste le changement de comportement des citoyens afin de gérer autrement les résidus verts et de table. Une étude réalisée par RECYC-QUÉBEC en 2015 rapportait que 46 % des ménages québécois considéraient que la récupération des matières organiques était une tâche plutôt ou très exigeante.

En plus d'appuyer les citoyens dans cette importante transition comportementale, RECYC-QUÉBEC doit également soutenir les industries, commerces et institutions (ICI) afin de les encourager, eux aussi, à changer leurs pratiques et à miser davantage sur des principes de réduction et de réemploi.

Après les résidus organiques, les matières recyclables comme le plastique, le papier, le carton, le verre et le métal se retrouvent en plus grande proportion (34 %) dans les déchets des ICI. Puisque les ICI évoluent dans des domaines d'activité diversifiés et présentant des enjeux particuliers, des solutions adaptées sont requises de façon à réduire la quantité de matières recyclables orientées présentement vers l'élimination.

Parmi les matières qui se retrouvent encore malheureusement trop souvent à l'élimination se trouve le verre. Depuis 2010, on remarque que l'utilisation du verre comme matériel de recouvrement dans les lieux d'enfouissement, ou pour d'autres usages, est en croissance. Parallèlement, les ménages québécois mettent encore trop de verre à la poubelle, soit 36 000 tonnes en 2017.

Pour améliorer le bilan du recyclage du verre au Québec, il est donc impératif de travailler sur plusieurs fronts, que ce soit par des investissements soutenus dans la recherche et le développement, l'augmentation de la valeur du verre et la modernisation globale des systèmes de récupération, soit la collecte sélective et la consigne, qui doivent fonctionner en complémentarité pour en maximiser la performance.

Contexte global lié aux différents facteurs socio-économiques

Dans une perspective plus globale, la population accorde une attention de plus en plus soutenue à l'environnement et ce, tant au Québec qu'à l'international. Ces préoccupations s'inscrivent d'ailleurs dans l'adoption de politiques publiques en faveur du développement durable et se traduisent aussi par une plus grande sensibilité des entreprises aux processus et procédés plus respectueux de l'environnement.

À ce titre, voici un résumé des principaux facteurs clés qui influencent directement le contexte entourant le secteur de la gestion des matières résiduelles.

Facteurs économiques

L'industrie de la récupération et de la mise en valeur des matières résiduelles est devenue une immense industrie mondialisée. Selon l'Institut CyclOpe, situé à Paris, les pays riches dépensent annuellement 120 milliards \$ pour la collecte et le traitement des matières résiduelles du secteur municipal, auxquels s'ajoutent 150 milliards \$ pour les matières résiduelles du secteur industriel.

En 2011, l'Institut de la statistique du Québec estimait à 618 le nombre d'entreprises environnementales du secteur de la gestion des matières résiduelles et les revenus environnementaux générés à 4 139 millions \$.¹

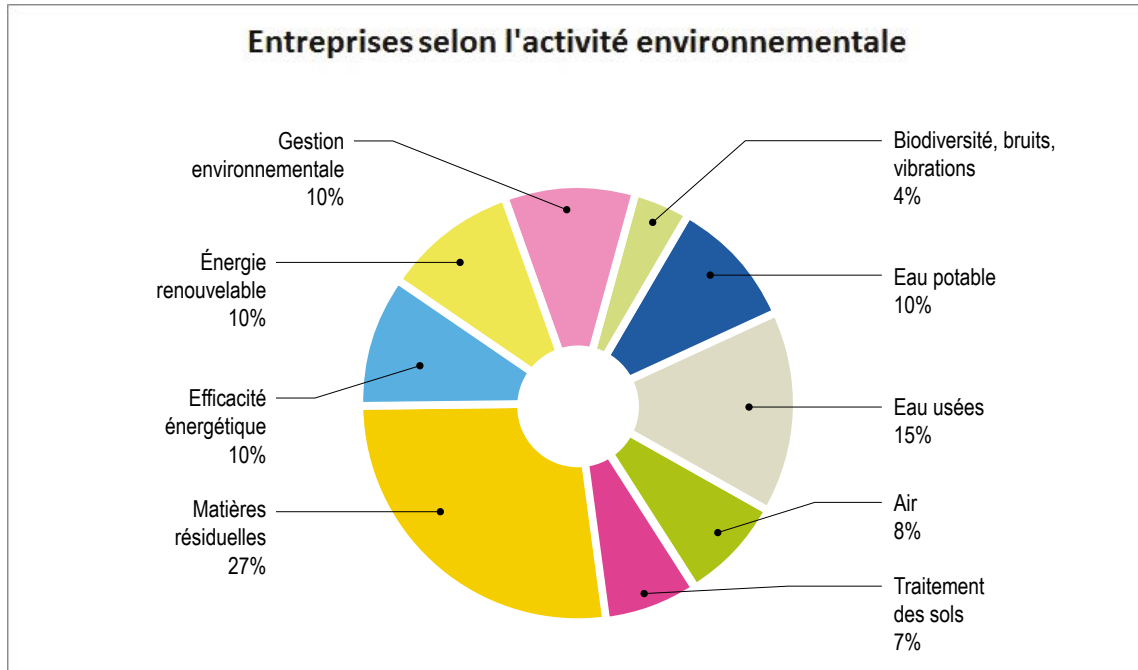
Un portrait de l'emploi réalisé en 2018 par Enviro Compétences² met en lumière plusieurs constats :

- Le Québec représente 27 % des emplois en environnement au Canada, soit 68 214 emplois. C'est la deuxième province du pays qui génère le plus d'emplois en environnement, après l'Ontario.
- Le secteur de l'environnement subit les conséquences du vieillissement de la population. Il apparaît même plus marqué que pour l'ensemble de l'économie. La proportion des employés âgés de 55 à 64 ans est passée de 13,7 % à 20,7 % entre 2006 et 2016, comparativement à une proportion de la même catégorie de travailleurs qui est passée de 12,8 % à 17,8 % pour l'ensemble de l'économie.
- La majorité des entreprises du secteur de l'environnement éprouvent de la difficulté à recruter dans les postes techniques, essentiellement à cause d'une pénurie de candidats compétents.

Finalement, comme il est encore souvent moins cher d'éliminer les matières résiduelles que de les recycler et plus facile d'utiliser les matières premières que des contenus recyclés, des défis demeurent pour rendre économiquement viables les approches de 3RV pour les entreprises du Québec.

¹ Institut de la statistique du Québec (ISQ), *Enquête québécoise sur l'industrie de l'environnement*.

² Enviro Compétences, *Portrait de l'emploi dans le secteur de l'environnement*.



Source : Institut de la statistique du Québec (ISQ), *Enquête québécoise sur l'industrie de l'environnement*, p. 24

Facteurs technologiques

Grâce au soutien en continu du gouvernement du Québec pour favoriser l'essor du secteur de la gestion des matières résiduelles, les fabricants québécois ont mis au point des équipements haut de gamme à la fine pointe de la technologie, ce qui leur donne accès à une clientèle internationale et locale.

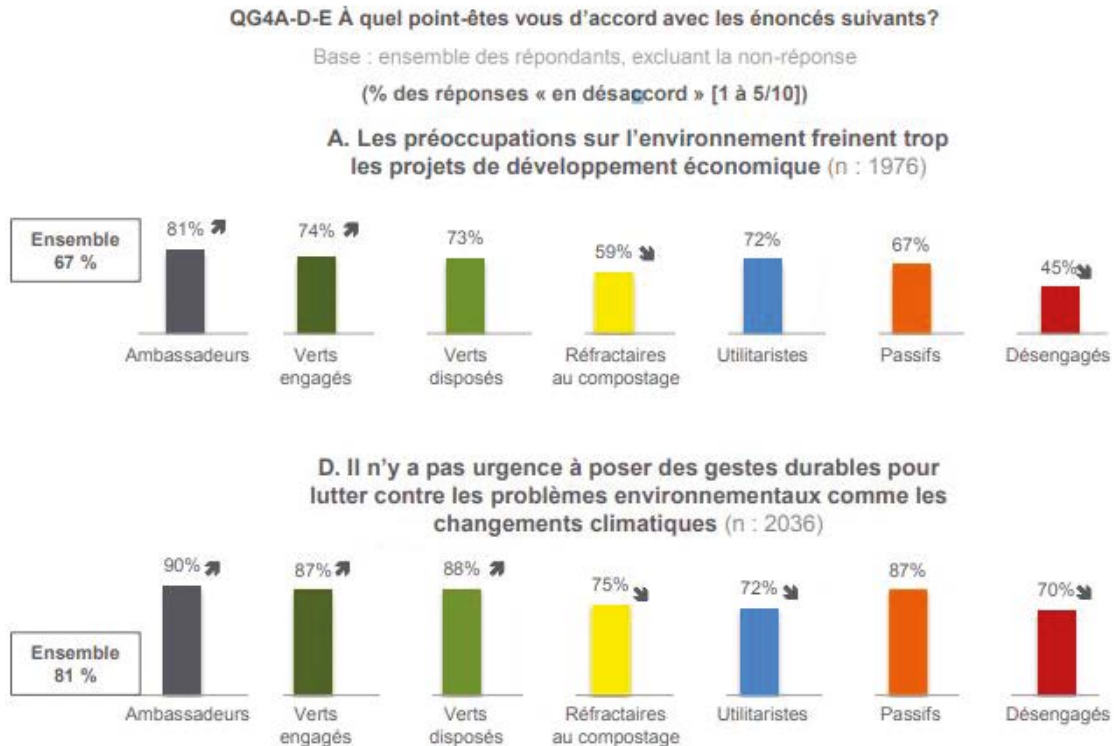
La récente percée de l'intelligence artificielle et la modernisation progressive des centres de tri au cours de la dernière décennie leur permettent d'affronter la pénurie de main-d'œuvre et d'utiliser des employés pour assurer un contrôle qualité.

Outre le soutien à la croissance de l'industrie des matières résiduelles, les pouvoirs publics et les acteurs économiques doivent accompagner les entreprises dans la transition énergétique et encourager le virage vers une économie circulaire. Ce nouveau modèle économique permet à la fois de réduire la pression sur les ressources, d'accroître le PIB, de créer des emplois locaux et de réduire significativement les émissions de GES.

Les entreprises sont des acteurs phares de la transition énergétique et cela passe par le développement de mécanismes, d'actions et de modèles d'affaires innovants, ainsi que par l'évolution des métiers traditionnels.

Facteurs sociaux

Toujours selon l'étude comportementale de RECYC-QUÉBEC, plus de huit personnes sur dix (81 %) ressentent un sentiment d'urgence à poser des gestes durables pour lutter contre les problèmes environnementaux. Près des trois quarts (74 %) des répondants estiment qu'on doit éviter d'utiliser les services et produits d'entreprises qui ont une piètre performance environnementale.



Source : *Portrait des comportements et attitudes des citoyens québécois à l'égard des 3RV*, 2015, p. 90

L'acceptabilité sociale des politiques de gestion des matières résiduelles est souvent beaucoup plus importante que celle d'autres politiques de protection de l'environnement. Les citoyens sont souvent beaucoup plus ouverts à modifier leurs comportements relatifs à la gestion de leurs déchets – par exemple trier leurs déchets ou composter pour réduire la quantité de matière organique allant à l'enfouissement – que d'abandonner la voiture individuelle ou les voyages en avion pour réduire leurs émissions de GES.

Bien que la perception de l'urgence climatique ainsi que les préoccupations environnementales soient grandissantes au sein de la population, les défis liés à l'intégration de nouvelles habitudes de consommation en cohérence avec celles-ci demeurent. La réduction à la source, la récupération des matières organiques, le tri à la source ou encore, le recours à des entreprises d'économie sociale ou de partage n'ont pas la même résonance dans toutes les tranches de la population québécoise.

Ces changements sociaux et comportementaux que l'on veut induire doivent inévitablement passer par une approche comportementale plus adaptée aux habitudes de vie et prenant en compte le changement de paradigme social sous-jacent.

Contexte interne

Fondée le 22 juin 1990 par le gouvernement du Québec, RECYC-QUÉBEC est une société d'État qui relève du ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

La Société est sous la gouvernance d'un conseil d'administration formé de onze membres nommés par le gouvernement. Le conseil a pour rôle d'établir les orientations stratégiques de RECYC-QUÉBEC et de veiller à leur application, et ce, en s'assurant du respect de la mission de l'organisation.

RECYC-QUÉBEC compte plus de 75 employés et gestionnaires répartis dans ses bureaux de Montréal et de Québec, où se situe son siège social.

L'organisation se compose de deux vice-présidences et de huit directions, qui ont chacune des mandats distincts et dont la performance est mesurée mensuellement à l'aide d'indicateurs précis. Voici les différentes directions :

- Communications, relations publiques et marketing social
- Gestion de la conformité
- Gestion financière et ressources matérielles
- Opérations (3 directions)
- Ressources humaines et développement organisationnel
- Secrétariat général et services juridiques

Ces dernières gèrent plusieurs programmes et activités en lien avec la gestion responsable des matières résiduelles, dont la réduction à la source, l'économie circulaire, l'aide financière, les pneus hors d'usage, la consignation, la collecte sélective, le régime de compensation, la responsabilité élargie des producteurs, les matières organiques et l'information, la sensibilisation et l'éducation (ISÉ) pour ne nommer que ceux-ci, en plus de soutenir différentes clientèles, notamment le secteur municipal, le secteur de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD) et le secteur des industries, commerces et institutions (ICI).

Depuis le 23 mars 2018, date de l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur la qualité de l'environnement, RECYC-QUÉBEC s'est vue octroyer des responsabilités accrues et un mandat élargi. Concrètement, parmi ses principales nouvelles responsabilités, RECYC-QUÉBEC a maintenant le mandat d'élaborer tous les plans et les programmes découlant de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles en plus d'être le guichet unique des municipalités pour tout ce qui touche l'élaboration de leurs plans de gestion des matières résiduelles et la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre de ceux-ci, et ce, dans un souci d'amélioration de leur performance.

En définitive, le rôle de RECYC-QUÉBEC est complémentaire à celui du ministère de l'Environnement de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). La Société est ainsi responsable de tous les aspects opérationnels qui touchent son secteur d'activités, alors que de son côté, le ministère assure l'élaboration, la mise en œuvre et la conformité des lois, politiques et règlements.

En plus de son rôle clé au sein de l'appareil gouvernemental, RECYC-QUÉBEC joue également un rôle fédérateur pour l'industrie tout en agissant en tant que moteur de changement au sein de la société québécoise, en encourageant les changements de comportement afin de tendre vers des pratiques plus responsables. Organisation proactive et facilitatrice, elle tire ses principales forces de par sa volonté constante d'innovation et d'amélioration continue. RECYC-QUÉBEC est également reconnue par ses partenaires pour être agile et présente sur le terrain. Cette présence soutenue sur le terrain permet d'avoir une connaissance pointue des enjeux vécus par les différents intervenants et, par le fait même,

d'être en mesure de mettre en place des solutions ciblées, efficaces et novatrices pour répondre durablement à ces différentes problématiques.

Finalement, du côté des défis auxquels est confrontée RECYC-QUÉBEC se trouvent notamment les enjeux et besoins importants dans plusieurs secteurs, qui sont souvent plus grands que les moyens, les leviers et les ressources à la disposition de RECYC-QUÉBEC, ainsi que certains aspects liés à sa réalité de société d'État. À cet effet, mentionnons entre autres le fait que le financement de RECYC-QUÉBEC provient de programmes opérationnels sous sa gestion et de sources externes, telles que le Fonds vert ou par des enveloppes dédiées du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

Bilan du plan stratégique antérieur

Les actions que RECYC-QUÉBEC a déployées dans la mise en œuvre de son plan stratégique 2012-2017 ont permis d'implanter des mesures structurantes et des programmes d'aide financière conduisant à la réalisation de projets de réduction à la source – notamment en réduction du gaspillage alimentaire et en écogestion de chantier – et de préciser et renforcer son rôle d'accompagnement des municipalités en GMR. Les cinq dernières années ont aussi vu la réalisation d'études sur les changements de comportements et attitudes des citoyens québécois et des ICI à l'égard des 3RV, qui constituent depuis la pierre angulaire des campagnes d'information, de sensibilisation et d'éducation menées par la société d'État. Des études et évaluations ont également été réalisées en vue de structurer les systèmes de collecte, favoriser le développement de débouchés pour les matières résiduelles et optimiser le système de consigne publique. Par ailleurs, dans un contexte marqué par plusieurs changements de garde successifs, autant à la tête du ministère que de RECYC-QUÉBEC, et par la reconfiguration de sa structure organisationnelle, certaines orientations stratégiques ont été redéfinies. C'est donc sur cette nouvelle base que se forgeront les actions de l'organisation pour les cinq prochaines années.

CHOIX STRATÉGIQUES

Enjeu stratégique 1

Vers la valorisation accrue des matières organiques

Les matières organiques composent 47 % des matières résiduelles générées à domicile (excluant les boues). À ce jour, moins du tiers des 1 110 municipalités québécoises offrent un service de collecte de ces matières (résidus verts et alimentaires) sur une partie ou l'ensemble de leur territoire. Certaines municipalités ont pour leur part mis en place des composteurs communautaires ou ont offert des composteurs domestiques à leurs citoyens, afin de recycler les matières organiques produites sur leur territoire. Le taux de recyclage dans le secteur municipal est en constante progression; en 2015, il atteignait 17 % et 29 % incluant les boues. Néanmoins, ce résultat reste considérablement inférieur à l'objectif de 60 % fixé par la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles et son Plan d'action 2011-2015.

Les municipalités du Québec ont prévu des mesures pour augmenter leur taux de recyclage dans leur plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Pour les boues issues des stations d'épuration des eaux usées municipales et des fosses septiques, le défi du recyclage consiste à trouver les terres agricoles pour l'épandage de ces matières fertilisantes. RECYC-QUÉBEC entend accompagner les municipalités pour les aider dans la mise en place des programmes de collecte et favoriser le développement de débouchés pour les composts, les digestats (résidus issus du processus de biométhanisation des résidus organiques, l'autre produit étant du biogaz) et autres matières résiduelles fertilisantes (MRF). Il faut viser les marchés à valeur ajoutée pour l'utilisation de ces produits, notamment la fabrication de terreaux, l'aménagement paysager et d'espaces verts, la végétalisation et restauration de sites dégradés, l'agriculture, l'horticulture ornementale, la vente au détail ou la distribution aux citoyens. Dans un contexte de bannissement, de grandes quantités de matières organiques devront trouver preneur pour être recyclées.

Le plus grand défi, une fois les systèmes de collecte et les installations de traitement des matières organiques en place, demeure le changement de comportement des citoyens afin de gérer autrement les résidus verts et de table. Règle générale, les citoyens sont beaucoup plus sensibles aux inconvénients associés à cette collecte qu'à ceux des matières recyclables. En 2015, 46 % des ménages québécois considéraient que la récupération des matières organiques est une tâche plutôt (29 %) ou très (17 %) exigeante.

Environ six personnes sur dix sont découragées par la potentielle présence de mouches (60 %) et d'odeurs (59 %). Il faudra donc fournir des efforts particuliers pour réduire les freins réels auxquels se heurtent les citoyens et pour améliorer leurs connaissances.

Dans une perspective d'éducation et de prise de conscience sociale, on estime d'ailleurs que plus de la moitié des résidus alimentaires retrouvés dans les déchets auraient pu être consommés au lieu d'être jetés. Bien que la majorité du gaspillage soit fait à la maison, on constate encore des pertes non négligeables dans le secteur de l'alimentation, comme les supermarchés et la restauration, alors que les besoins des banques alimentaires augmentent sans cesse.

Orientation 1

Contribuer à l'atteinte des objectifs gouvernementaux quant à la réduction de l'élimination des matières organiques

RECYC-QUÉBEC joue un rôle central afin de réduire le gaspillage des ressources. Elle agit ainsi à tous les niveaux : en amont, en initiant des projets et en influençant les comportements; en aval, en proposant des pistes d'optimisation et de solution.

Objectif 1.1

Augmenter la desserte de collecte des matières organiques (MO)

Des moyens seront consentis afin d'appuyer les clientèles dans l'implantation de collectes et d'infrastructures de traitement de matières organiques, ainsi que dans l'optimisation de leur performance.

Indicateur de performance

Pourcentage des organismes municipaux ayant implanté une collecte des matières organiques

Cible

Référence : 28 % en 2016

Indicateur	Cible 2017-2018	Cible 2018-2019	Cible 2019-2020	Cible 2020-2021	Cible 2021-2022
1.1 Pourcentage des organismes municipaux ayant implanté une collecte des matières organiques	30 %	40 %	50 %	60 %	75 %

Objectif 1.2

Favoriser l'acceptabilité sociale du tri à la source

Une fois les systèmes de collecte et les installations de traitement des matières organiques en place, le plus grand défi demeure le changement de comportement des citoyens afin de gérer autrement les résidus verts et de table. RECYC-QUÉBEC fournira des efforts particuliers pour réduire les freins réels auxquels se heurtent les citoyens et pour améliorer leurs connaissances.

Indicateur de performance

Pourcentage des ménages desservis qui considèrent que la récupération des MO est une tâche facile

Cible

Référence : 42 % en 2015

Indicateur	Cible 2017-2018	Cible 2018-2019	Cible 2019-2020	Cible 2020-2021	Cible 2021-2022
1.2 Pourcentage des ménages desservis qui considèrent que la récupération des MO est une tâche facile					70 %

Objectif 1.3

Développer des débouchés pour les composts, digestats et autres matières résiduelles fertilisantes (MRF)

Dans une approche d'économie circulaire, RECYC-QUÉBEC entend favoriser le développement de débouchés pour les composts, digestats et MRF, ainsi que l'émergence de nouvelles approches de recyclage, en misant, entre autres sur la recherche et le développement.

Indicateur de performance

Pourcentage des composts et digestats destinés aux marchés à valeur ajoutée

Cible

Référence : 89 % en 2015

Indicateur	Cible 2017-2018	Cible 2018-2019	Cible 2019-2020	Cible 2020-2021	Cible 2021-2022
1.3 Pourcentage des composts et digestats destinés aux marchés à valeur ajoutée				92 %	

Objectif 1.4

Réduire le gaspillage alimentaire

Dans une perspective d'éducation et de prise de conscience sociale, on estime que plus de la moitié des résidus alimentaires retrouvés dans les déchets auraient pu être consommés au lieu d'être jetés. La priorité sera également accordée à la réduction à la source et à la lutte active contre le gaspillage alimentaire, notamment en encourageant la mise en œuvre d'initiatives et de projets innovants.

Indicateur de performance

Nombre d'initiatives mises en œuvre

Cible

Référence : non applicable

Indicateur	Cible 2017-2018	Cible 2018-2019	Cible 2019-2020	Cible 2020-2021	Cible 2021-2022
1.4 Nombre d'initiatives mises en œuvre	1 par année	1 par année	1 par année	1 par année	1 par année

Objectif 1.5

Augmenter le recyclage des matières organiques

RECYC-QUÉBEC contribuera au déploiement d'une stratégie globale de valorisation des matières organiques, qui s'appuie sur une approche progressive et une responsabilisation partagée de tous les intervenants de la chaîne de valeur.

Indicateur de performance

Taux de recyclage global des MO (tous les secteurs excluant l'agroalimentaire)

Cible

Référence : 25 %

Indicateur	Cible 2017-2018	Cible 2018-2019	Cible 2019-2020	Cible 2020-2021	Cible 2021-2022
1.5 Taux de recyclage global des MO (tous les secteurs excluant l'agroalimentaire)				50 %	

Enjeu stratégique 2

Des ICI qui ont besoin d'accompagnement

Le secteur des industries, commerces et institutions (ICI) produit 41 % des matières résiduelles du Québec. Selon le Portrait de l'état d'avancement des comportements des ICI au Québec en gestion des matières résiduelles réalisé en 2016 par RECYC-QUÉBEC, 91 % des répondants bénéficient d'un service de collecte des matières recyclables et 22 % de la collecte des matières organiques. Plus de huit établissements sur dix déclarent avoir accès à des points de dépôt autorisés ou à des collectes spéciales pour les objets, matières ou produits qui ne sont pas acceptés dans le bac de récupération. Dans le cas des résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD), 70 % mentionnent pouvoir accéder à des points de dépôt spécifiques.

Une des orientations du Plan stratégique 2012-2017 de RECYC-QUÉBEC visait à dynamiser l'accès des ICI aux collectes et aux centres de tri. L'objectif gouvernemental d'acheminer au moins 70 % des quantités de certaines matières, tels les résidus de CRD, vers les centres de tri a été atteint. Ce qui est loin d'être le cas pour d'autres matières, par exemple les résidus organiques.

Les ICI démontrent globalement une préoccupation à l'égard du développement durable et d'une saine gestion des matières résiduelles (GMR) dans leur mission, leur vision et leurs valeurs. Cependant, les gestes tangibles de réduction à la source ou de réemploi — les deux premiers « R » de la hiérarchie des 3RV (réduction à la source, réemploi, recyclage, valorisation) — sont encore timides. À titre d'exemple, seulement 28 % des ICI retournent aux fournisseurs les palettes, boîtes de carton, bacs de plastique et autres contenants de livraison, ainsi que les cartouches d'encre. En démontrant les bénéfices de ces gestes et leur simplicité d'implantation dans les processus des ICI, RECYC-QUÉBEC pourra les amener à adopter davantage de pratiques de réduction et de réemploi. À ce titre, RECYC-QUÉBEC a lancé en 2018 une nouvelle formule de son programme de reconnaissance ICI on recycle.

Le secteur des ICI génère des quantités importantes (2 millions de tonnes) de matières organiques putrescibles recyclables — le troisième « R ». Par recyclage des matières organiques, on entend le compostage, la biométhanisation ou l'épandage au sol. Ces matières proviennent notamment des activités de l'industrie des pâtes et papiers, de l'agroalimentaire, des commerces d'alimentation, de la restauration, etc. Pourtant, le taux de recyclage de ces matières générées par les ICI, excluant l'agroalimentaire, était seulement de 19 % en 2015. Les entreprises du Québec doivent trouver une alternative à l'élimination de leurs matières organiques, soit en les gérant elles-mêmes sur place ou en participant à une collecte à des fins de recyclage.

Après les résidus organiques, les matières recyclables comme le plastique, le papier, le carton, le verre et le métal se retrouvent en plus grande proportion (34 %) dans les déchets des ICI. Les industries, commerces et institutions comprennent plusieurs secteurs industriels et manufacturiers générant des résidus recyclables d'une grande diversité. Chaque secteur présente des enjeux particuliers nécessitant des solutions variées de façon à réduire la quantité de matières recyclables orientées présentement vers l'élimination.

Dernier point relatif aux ICI, les résidus de CRD représentent le tiers des matières résiduelles du Québec. Plus de 71 % ont été acheminés aux centres de tri en 2015, mais seulement 50 % des tonnages triés ont été envoyés à des recycleurs ou à des installations de valorisation. L'autre partie a plutôt été utilisée comme matériel de recouvrement ou était considérée comme un rejet de tri. La source de cet écart repose sur le manque de débouchés viables, entre autres pour le gypse et le bardeau, et sur la nécessité d'améliorer le tri. RECYC-QUÉBEC doit, conjointement avec l'industrie, se pencher sur les stratégies afin d'améliorer ce

taux de valorisation (incluant le réemploi, le recyclage et la valorisation énergétique), une augmentation de 15 % serait techniquement atteignable.

Orientation 2

Soutenir les industries, commerces et institutions (ICI) dans leur gestion des matières résiduelles (GMR)

RECYC-QUÉBEC agit de façon concertée auprès des industries, commerces et institutions afin d'influencer et de favoriser les meilleures pratiques, autant celles déjà mises en place que celles à développer. Spécifiquement, ses interventions encouragent la réduction à la source, le réemploi et l'augmentation du recyclage des matières organiques, des matières recyclables encore éliminées et des résidus de construction, rénovation et démolition (CRD).

Objectif 2.1

Stimuler l'adoption de pratiques de gestion des matières résiduelles exemplaires

Par son rôle d'accompagnement auprès des ICI, RECYC-QUÉBEC vise l'adoption de pratiques de réduction, de réemploi et de gestion des matières résiduelles exemplaires, en démontrant les bénéfices de ces gestes et leur simplicité d'implantation dans les processus.

Indicateur de performance

Proportion d'attestés au programme ICI on recycle atteignant le plus haut niveau de performance

Cible

Référence : 28 % en 2017 (ancienne formule du programme)

Indicateur	Cible 2017-2018	Cible 2018-2019	Cible 2019-2020	Cible 2020-2021	Cible 2021-2022
2.1 Proportion d'attestés au programme ICI on recycle atteignant le plus haut niveau de performance	7 %	8 %	10 %	12 %	15 %

Objectif 2.2

Augmenter la valorisation des résidus du secteur de la construction, rénovation et démolition (CRD)

Conjointement avec l'industrie, RECYC-QUÉBEC se penchera sur les stratégies afin d'améliorer le taux de valorisation des résidus CRD (incluant le réemploi, le recyclage et la valorisation énergétique).

Indicateur de performance

Proportion des résidus de CRD triée et valorisée

Cible

Référence : 51 % en 2015

Indicateur	Cible 2017-2018	Cible 2018-2019	Cible 2019-2020	Cible 2020-2021	Cible 2021-2022
2.2 Proportion des résidus de CRD triée et valorisée				65 %	

Enjeu stratégique 3

Un système de consigne à moderniser

En vigueur depuis 1984 au Québec, le système de consignation vise la récupération des contenants de bière et de boissons gazeuses. Bien que ce système soit performant, le taux de récupération de la consigne se maintient, depuis les cinq dernières années, et était à 70,7 % en 2015. Selon la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, le gouvernement veut s'assurer qu'au moins 70 % des contenants consignés sont récupérés. La performance de ce système doit donc être examinée attentivement.

Plusieurs éléments freinent une meilleure performance environnementale du système : la faible valeur d'une partie des montants de consigne (5 ¢) peu incitative pour le consommateur, les difficultés opérationnelles des détaillants lors du retour des contenants et, finalement, un système financier dont la capacité de remboursement est aujourd'hui à son maximum.

Dans son Plan stratégique 2012–2017, RECYC-QUÉBEC s'était engagée à assurer un suivi du système de consigne et à procéder aux évaluations nécessaires pour son optimisation. Au terme de cette analyse, il appert que les paramètres d'opération ont besoin d'être modernisés afin d'atteindre un taux de récupération plus élevé, similaire à celui d'autres provinces canadiennes.

Le plastique et les verres clair et brun de la consigne sont principalement recyclés au Québec, respectivement à 70 % et 100 %, alors que les verres mixte et vert ainsi que l'aluminium sont envoyés aux États-Unis pour y être recyclés. Aucune infrastructure ne peut en effet traiter l'aluminium au Québec malgré une forte industrie dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le passage du contenant de verre à remplissage unique (CRU) à celui en aluminium se poursuit pour la bière, en augmentation de 23 % depuis 2012. Cette situation accentue davantage la génération de gaz à effet de serre (GES) via le transport des matières outre-frontière. Une modernisation de la consigne publique, basée sur les principes de l'économie circulaire, privilégiera une approche favorisant le conditionnement et le recyclage au Québec des matières consignées.

Orientation 3

Accroître le recyclage de contenants de boissons en fin de vie

Au cours des prochaines années, RECYC-QUÉBEC étudiera les systèmes de récupération relatifs aux contenants. Elle évaluera plus particulièrement les gains économiques liés à ces systèmes sur la base des principes de l'économie circulaire.

Objectif 3.1

Augmenter le taux de récupération émanant du système de consigne publique

La modernisation des paramètres d'opération du système de consigne publique est nécessaire afin d'atteindre un taux de récupération plus élevé, similaire à celui d'autres provinces canadiennes.

Indicateur	Cible 2017-2018	Cible 2018-2019	Cible 2019-2020	Cible 2020-2021	Cible 2021-2022
3.1 Taux de récupération de la consigne publique	67 %	68 %	70 %	72 %	74 %

Indicateur de performance

Taux de récupération de la consigne publique

Cible

Référence : 66,5 % en 2017

Objectif 3.2

Augmenter la proportion de contenants consignés recyclés au Québec

Une modernisation de la consigne publique, basée sur les principes de l'économie circulaire, privilégiera une approche favorisant le conditionnement et le recyclage au Québec des matières consignées.

Indicateur de performance

Proportion de contenants consignés recyclés au Québec

Cible

Référence : 28 % en 2016

Indicateur	Cible 2017-2018	Cible 2018-2019	Cible 2019-2020	Cible 2020-2021	Cible 2021-2022
3.2 Proportion de contenants consignés recyclés au Québec	30 %	32 %	35 %	40 %	50 %

Enjeu stratégique 4

La mise en valeur de notre expertise

Les services offerts par RECYC-QUÉBEC touchent de nombreux publics cibles à différents niveaux. Ainsi, le citoyen, les industries, commerces et institutions (ICI), les municipalités, les ministères, les organismes et les médias ont tous des besoins qui leur sont propres.

Le générateur de matières résiduelles, qu'il soit un citoyen ou un ICI, joue un rôle primordial dans l'efficacité des systèmes de la gestion des matières résiduelles (GMR) : une matière acheminée au mauvais endroit occasionne des coûts financiers, mais aussi sociaux et environnementaux. De façon générale, les citoyens et les ICI souhaitent poser des gestes responsables et respectueux de l'environnement dans leur quotidien. Toutefois, ils se heurtent souvent à des difficultés structurelles ou encore à un manque d'information fiable pour démystifier les multiples aspects liés à la GMR et bien mettre en application le principe des 3RV. Par exemple, lors de la réalisation du Portrait des comportements des ICI, 35 % des ICI interrogés, disent manquer d'information sur les divers types de récupération et de collectes offerts. La diversité des enjeux en fonction des territoires, des secteurs industriels, des types de matières à traiter et autre, nécessite des services adaptés à ces clientèles diverses.

Les ministères et organismes provinciaux et municipaux, pour leur part, doivent appuyer leurs décisions sur des renseignements, de la recherche, des études et des analyses pertinentes et rigoureuses tenant compte des enjeux environnementaux (enfouissement, émissions de GES), mais aussi économiques, technologiques et sociaux souvent interreliés à la GMR. Ils ont aussi besoin de travailler en complémentarité. RECYC-QUÉBEC, de par sa proximité avec les différentes clientèles, comprend les diverses réalités et crée de la valeur de façon concertée et cohérente. Les compétences de la société d'État pour favoriser la mobilisation et la concertation, le soutien et les services offerts amèneront une meilleure compréhension globale de l'ensemble des enjeux de la GMR. Ultimement, cela contribuera assurément à une meilleure performance environnementale du Québec.

La complexité de ces enjeux nécessite un travail de vulgarisation afin qu'ils soient plus facilement et rapidement compréhensibles au sein de la population. Pour cela, les médias doivent aussi baser leur réflexion sur des renseignements techniques et scientifiques justes et précis. RECYC-QUÉBEC se doit d'être en mesure de présenter clairement son offre de services à tous les intervenants de la chaîne de valeurs de la GMR. Des sondages annuels seront réalisés afin d'évaluer les mesures de performance (satisfaction / recommandation) et de notoriété, et aviser au besoin.

Orientation 4

Devenir la référence en GMR

La Société veut renforcer sa position de référence et de partenaire incontournable dans la gestion des matières résiduelles (GMR) au Québec. Les orientations gouvernementales mises de l'avant démontrent l'importance d'une offre de services au cœur des interventions qui appuie les efforts des citoyens, des entreprises, des municipalités, des ministères et organismes, et des médias.

Objectif 4.1

Offrir des services adaptés aux besoins pour les ICI

RECYC-QUÉBEC entend être à l'écoute des besoins des ICI, afin de bonifier et développer les services et outils qu'elle met à leur disposition.

Indicateur de performance

Taux de satisfaction des ICI concernant les services offerts

Cible

Référence : non disponible

Indicateur	Cible 2017-2018	Cible 2018-2019	Cible 2019-2020	Cible 2020-2021	Cible 2021-2022
4.1 Taux de satisfaction des ICI concernant les services offerts	70 %	70 %	70 %	75 %	80 %

Objectif 4.2

Offrir des services adaptés aux besoins pour les municipalités

Parmi ses responsabilités, RECYC-QUÉBEC a pour rôle d'accompagner les municipalités dans la révision et la mise en œuvre de leur PGMR et d'en analyser la conformité, et de développer des outils d'accompagnement.

Indicateur de performance

Taux de satisfaction des municipalités concernant les services offerts

Cible

Référence : non disponible

Indicateur	Cible 2017-2018	Cible 2018-2019	Cible 2019-2020	Cible 2020-2021	Cible 2021-2022
4.2 Taux de satisfaction des municipalités concernant les services offerts	70 %	70 %	70 %	75 %	80 %

Objectif 4.3

Améliorer la gestion des pneus hors d'usage

RECYC-QUÉBEC entend mettre en œuvre un plan d'action visant à optimiser la récupération, le réemploi, le recyclage et la valorisation des pneus hors d'usage.

Indicateur de performance

Pourcentage de pneus acheminés au remoulage et au recyclage

Cible

Référence : 75,4 % en 2017

Indicateur	Cible 2017-2018	Cible 2018-2019	Cible 2019-2020	Cible 2020-2021	Cible 2021-2022
4.3 Pourcentage de pneus acheminés au remoulage et au recyclage	90 %	91 %	92 %	93 %	94 %

Objectif 4.4

Mettre en œuvre des initiatives visant la réduction à la source et le réemploi des matières résiduelles au Québec

RECYC-QUÉBEC évaluera les mesures structurantes à mettre en place, jumelées à un support financier, permettant de réaliser des projets visant la prévention et la réduction à la source des matières résiduelles selon le principe des 3RV.

Indicateur de performance

Nombre d'initiatives mises en œuvre

Cible

Référence : non applicable

Indicateur	Cible 2017-2018	Cible 2018-2019	Cible 2019-2020	Cible 2020-2021	Cible 2021-2022
4.4 Nombre d'initiatives mises en œuvre	1 par année	1 par année	1 par année	1 par année	1 par année

Objectif 4.5

Contribuer à la réduction des quantités éliminées

Dans la continuité de ses efforts de prévention, RECYC-QUÉBEC veut favoriser l'émergence d'approches complémentaires, ciblant la conception des produits jusqu'à leur gestion en fin de vie, afin de détourner le plus de matières de l'élimination.

Indicateur de performance

Quantité de matières éliminées par habitant

Cible

Référence : 685 kg / habitant en 2015

Indicateur	Cible 2017-2018	Cible 2018-2019	Cible 2019-2020	Cible 2020-2021	Cible 2021-2022
4.5 Quantité de matières éliminées par habitant	700 kg/hab	700 kg/hab	700 kg/hab	675 kg/hab	625 kg/hab

Orientation 5

Optimiser la visibilité de RECYC-QUÉBEC

En tant que société d'État mandatée par le gouvernement pour coordonner les efforts de gestion responsable des matières résiduelles, RECYC-QUÉBEC veut affirmer son expertise et son leadership auprès de ses différentes clientèles.

Objectif 5.1

Informer davantage les citoyens sur quoi faire avec les matières ou produits dont ils veulent se départir

Afin d'aider les citoyens à poser le bon geste de récupération, RECYC-QUÉBEC a lancé au début 2018 son application mobile Ça va où? Première application mobile du genre au Québec, Ça va où? est un outil simple, pratique et convivial qui permet de savoir quoi faire avec chaque produit ou matière, de trouver facilement où et comment se départir de ces matières et d'accéder rapidement aux informations des centres de récupération, des points de dépôt et des écocentres, en plus de connaître les matières acceptées par chacun.

Indicateur de performance

Taux d'utilisateurs actifs de l'application mobile Ça va où?

Cible

Référence : 20 % d'utilisateurs actifs en 2018

Indicateur	Cible 2017-2018	Cible 2018-2019	Cible 2019-2020	Cible 2020-2021	Cible 2021-2022
5.1 Taux d'utilisateurs actifs de l'application mobile Ça va où?	20 %	20 %	23 %	25 %	27 %

TABLEAU SYNOPTIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE 2017-2022 RECYC-QUÉBEC

MISSION : Amener le Québec à réduire, réutiliser, recycler et valoriser les matières résiduelles dans une perspective d'économie circulaire et de lutte contre les changements climatiques.

VISION : Devenir un partenaire déterminant d'un Québec sans gaspillage.

VALEURS : 5 valeurs, liées à la mission, se trouvent au cœur de la démarche éthique : Respect, Intégrité, Collaboration, Responsabilité et Équité

ENJEU 1 : Vers la valorisation accrue des matières organiques

Orientation 1 : Contribuer à l'atteinte des objectifs gouvernementaux quant à la réduction de l'élimination des matières organiques

Objectifs		Indicateurs		Cible 2017-2018	Cible 2018-2019	Cible 2019-2020	Cible 2020-2021	Cible 2021-2022
1.1	Augmenter la desserte de collecte des matières organiques (MO)	1	Pourcentage des organismes municipaux ayant implanté une collecte des matières organiques <i>Référence : 28 % en 2016</i>	30 %	40 %	50 %	60 %	75 %
1.2	Favoriser l'acceptabilité sociale du tri à la source	2	Pourcentage des ménages desservis qui considèrent que la récupération des MO est une tâche facile <i>Référence : 42 % en 2015</i>					70 %
1.3	Développer des débouchés pour les composts, digestats et autres matières résiduelles fertilisantes (MRF)	3	Pourcentage des composts et digestats destinés aux marchés à valeur ajoutée <i>Référence : 89 % en 2015</i>				92 %	
1.4	Réduire le gaspillage alimentaire	4	Nombre d'initiatives mises en œuvre <i>Référence : non applicable</i>	1 par année	1 par année	1 par année	1 par année	1 par année
1.5	Augmenter le recyclage des matières organiques	5	Taux de recyclage global des MO (tous les secteurs excluant l'agroalimentaire) <i>Référence : 25 %</i>				50 %	

ENJEU 2 : Des ICI qui ont besoin d'accompagnement

Orientation 2 : Soutenir les industries, commerces et institutions (ICI) dans leur gestion des matières résiduelles (GMR)

2.1	Stimuler l'adoption de pratiques de gestion des matières résiduelles exemplaires	6	Proportion d'attestés au programme ICI on recycle atteignant le plus haut niveau de performance <i>Référence : 28 % en 2017 (ancien formule du programme)</i>	7 %	8 %	10 %	12 %	15 %
2.2	Augmenter la valorisation des résidus du secteur de la construction, rénovation et démolition (CRD)	7	Proportion de résidus de CRD triée et valorisée <i>Référence : 51 % en 2015</i>				65 %	

ENJEU 3 : Un système de consigne à moderniser

Orientation 3 : Accroître le recyclage de contenants de boissons en fin de vie

3.1	Augmenter le taux de récupération émanant du système de consigne publique	8	Taux de récupération de la consigne publique <i>Référence : 66,5 % en 2017</i>	67 %	68 %	70 %	72 %	74 %
3.2	Augmenter la proportion de contenants consignés recyclés au Québec	9	Proportion de contenants consignés recyclés au Québec <i>Référence : 28 % en 2016</i>	30 %	32 %	35 %	40 %	50 %

ENJEU 4 : La mise en valeur de notre expertise

Orientation 4 : Devenir la référence en GMR

4.1	Offrir des services adaptés aux besoins des ICI	10	Taux de satisfaction des ICI concernant les services offerts <i>Référence : non disponible</i>	70 %	70 %	70 %	75 %	80 %
4.2	Offrir des services adaptés aux besoins des municipalités	11	Taux de satisfaction des municipalités concernant les services offerts <i>Référence : non disponible</i>	70 %	70 %	70 %	75 %	80 %
4.3	Améliorer la gestion des pneus hors d'usage	12	Pourcentage de pneus acheminés au remoulage et au recyclage <i>Référence : 75,4 % en 2017</i>	90 %	91 %	92 %	93 %	94 %
4.4	Mettre en œuvre des initiatives visant la réduction à la source et le réemploi des matières résiduelles au Québec	13	Nombre d'initiatives mises en œuvre <i>Référence : non applicable</i>	1 par année	1 par année	1 par année	1 par année	1 par année
4.5	Contribuer à la réduction des quantités éliminées	14	Quantité de matières éliminées par habitant <i>Référence : 685 kg / habitant en 2015</i>	700 kg/hab	700 kg/hab	700 kg/hab	675 kg/hab	625 kg/hab

Orientation 5 : Devenir la référence en GMR

5.1	Informier davantage les citoyens sur quoi faire avec les matières ou produits dont ils veulent se départir	15	Taux d'utilisateurs actifs de l'application mobile Ça va où? <i>Référence : 20 % en 2018</i>	20 %	20 %	23 %	25 %	27 %
-----	--	----	---	------	------	------	------	------

Acronymes et abréviations utilisés dans ce tableau :

CRD – Construction, rénovation et démolition
GMR – Gestion des matières résiduelles

ICI – Industries, commerces et institutions
IOR+ – Ici on recycle +

MO – Matières organiques
MRF – Matières résiduelles fertilisantes

